

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS EN TRAVAIL SOCIAL

L'écrit professionnel est un outil au service de la personne accompagnée qui permet d'interroger et de valoriser sa pratique professionnelle. La loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico- sociale a conforté l'existence de droits reconnus aux usagers. Certains de ces droits ont une incidence directe sur les écrits professionnels.

* | Pré-requis ?

Aucun

👤 | Pour qui ?

Les professionnel.le.s du social
et médico-social

🕒 | Durée ?

2 jours

💰 | Tarif ?

2600 € net de taxe

Méthodes évaluatives ?



- QCM
- Quizz
- Cas pratiques

Les + de la formation ?

- Appuis, méthodes et repères rédactionnels
- Adaptée à tout contexte professionnel
- À partir de textes professionnels

🎯 Objectifs

- Se positionner éthiquement dans les écrits à destination des acteurs sociaux
- Distinguer les différents documents et formes d'écrits professionnels
- Identifier une méthodologie dans les écrits professionnels

💬 Contenu

- Cadre Légal – droits des PA
- Positionnement éthique dans les formes d'écrits : responsabilités professionnelles
- Rapport à l'écriture (champ lexical)
- Typologie des écrits
- Communication et partage d'information : objectifs visés et destinataires

👤 Méthodes pédagogiques

Activités en grand groupe, sous-groupes et individuel / Jeux d'écriture / Exercices / Réécritures partielles / Partages de textes et d'expériences...



Compétences visées

- Adapter les écrits professionnels dans le respect des exigences des destinataires et de l'institution
- Rédiger des écrits professionnels à partir des situations rencontrées dans l'accompagnement